



## RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

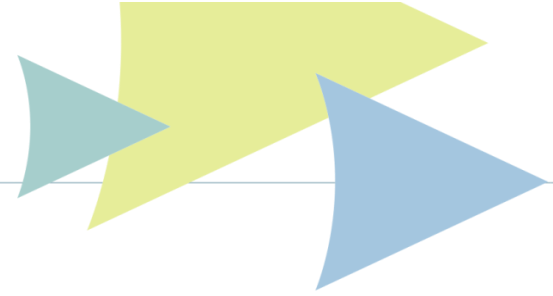
### ÉVALUATION EX ANTE DES INSTRUMENTS FINANCIERS 2014 – 2020 EN POITOU-CHARENTES

Note de synthèse

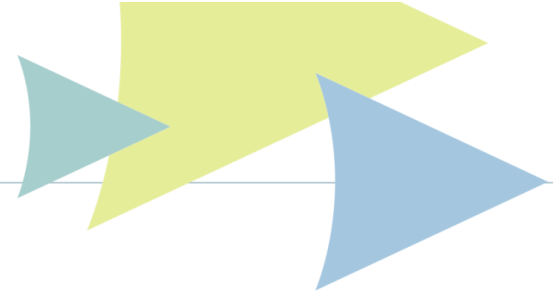
22 janvier 2016

*G. Morsch Katalyse*

*M. Lacave Technopolis*



- ▶ **1 – RAPPEL METHODOLOGIQUE ET DIAGNOSTIC** p. 3
  
- ▶ **2 – STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS** p. 12



## ▶ 1 – RAPPEL METHODOLOGIQUE ET DIAGNOSTIC

## ▶ 2 – STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

## ► Le principe des évaluations ex ante des instruments financiers

- 2 % du FEDER 2007-2013 sur des instruments financiers (IF) en Europe et en France (source DG REGIO)
- Une volonté de la Commission Européenne d'en décupler l'utilisation sur 2014-2020 (10 à 15 %) sur l'ensemble des fonds FEDER, FSE, FEADER, FEAMP
  - Financement des TPE/PME et innovation, y compris entreprises agricoles
  - Efficacité énergétique et ENR
  - Infrastructures environnementales...etc.
- Un certain nombre de changements ont été introduits pour la période 2014-2020, afin d'assurer le développement de ces outils (article 37 – Instruments financiers) :
  - Les instruments financiers peuvent donc être utilisés pour tous les objectifs thématiques couverts par les PO et pour tous les fonds
  - Les instruments financiers peuvent être combinés avec des subventions, des bonifications d'intérêts et des contributions aux primes de garantie

► Les instruments financiers doivent être conçus sur la base d'une évaluation ex ante

- Différentes options offertes aux autorités de gestion (création, abondement, instruments européens clés en main...)

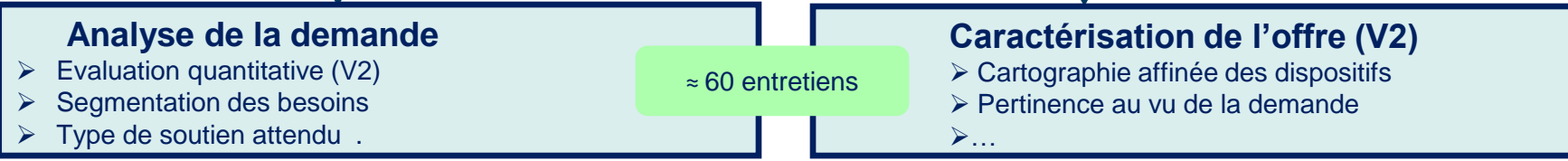
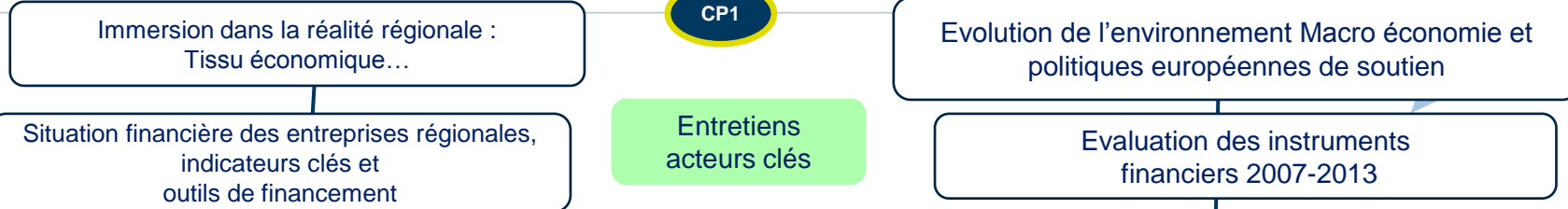
## ► En Poitou-Charentes, plusieurs sous-thématiques sont intégrées dans le périmètre

- Thématique Innovation et R&D
- Thématique Numérique
- Thématique Développement économique
- Thématique Efficacité énergétique
- Thématique Biodiversité
- Thématique Agriculture....

# Méthodologie de l'intervention

1. Diagnostic

PHASE 1 : Diagnostic des besoins de financement et opportunités



PHASE 2 : Stratégie d'investissement



# Les critères principaux et secondaires de segmentation

1. Diagnostic

**C1 : taille de l'entreprise**

**Porteur de projet**

**5305 créations d'entreprise**  
(hors auto-entrepreneurs)

Source : Insee (2013) Poitou-Charentes

**TPE**

- ▶ Effectif de moins de 10 personnes
- ▶ Chiffre d'affaires annuel ou total de bilan inférieur à 2 M€
- ▶ Hors auto-entrepreneurs

**53 974 entreprises de moins de 10 salariés**

Source : Insee (entreprises 2013)

**PME (hors TPE)**

- ▶ Effectif de 10 à 250 personnes
- ▶ Chiffre d'affaires annuel compris entre 2 et 50 M€ ou total de bilan compris entre 2 et 43 M€

**5 440 PME**

Source : Insee (entreprises 2013)

**C2 : situation financière, cycle de vie**

**Amorçage / Création**

**TPE en développement**

**PME (hors TPE) en développement**

**PME (hors TPE) en redéploiement**

**C3 : besoin d'investissement**

**Innovante**

**Non innovante**

**Investissement**

**BFR**

**607 PME de croissance**

Source : base PME +

**526 PME en redéploiement**

Source : Diane

**C4 : approche sectorielle**

Cf. détail en page suivante des codes NAF

**Zoom sous-thématiques :**

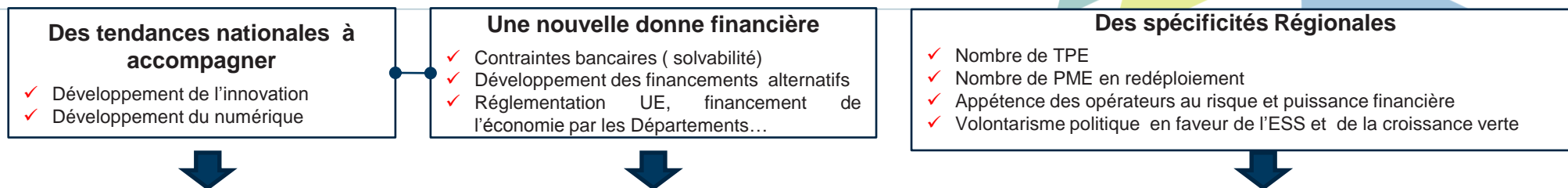
**ESS 6 967 établissements** (source : CRESS Poitou-Charentes 2014)

**Agriculture : 17 250 grandes ou moyennes exploitations** (source observatoire AGRESTE 2015)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• La collaboration et concertation entre les acteurs grâce à l'Agence PME</li><li>• La connexion théorique avec les acteurs du financement hors région</li><li>• L'implication de la Région sur la thématique des instruments financiers : résultats, diversité de forme, cumul d'expérience...</li><li>• La couverture en 2015, dans les grandes lignes, des besoins de financement de la start up</li><li>• La structuration à l'inter-régional des BA (en cours)</li><li>• La densité de l'offre de produits sur le segment capital développement</li><li>• L'offre sur le volet garantie : utilité, efficacité, effet de levier. Diversité des secteurs touchés</li><li>• Des secteurs, thématiques globalement bien accompagnés : ESS, Croissance verte</li><li>• Des outils alternatifs : appel à projet de la Région, Prim'innov pour le financement de la recherche appliquée collaborative</li><li>• Les dispositifs d'appui sur la création d'entreprise (exemple : BRDE)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des interventions néanmoins modestes en nombre et en montant par les opérateurs nationaux (un marché moins visible, moins « riche » que sur d'autres territoires)</li><li>• Le besoin de mise en cohérence homogénéisation des pratiques dans le cadre de la grande région</li><li>• Quelques adaptations à prévoir sur les instruments de la précédente programmation</li><li>• Des risques à moyen terme de « trou » dans la raquette, en particulier sur l'amorçage et le capital risque</li><li>• Une puissance de feu pour l'instant limitée au niveau des BA</li><li>• Une offre à renouveler ? Des produits potentiellement en fin de vie (FIP...)</li><li>• Des besoins en retournement/ redéploiement difficiles à couvrir</li><li>• Une offre plus limitée en garantie sur le segment des entreprises en développement</li><li>• Une connexion plus difficile à la dynamique des pôles de compétitivité et aux financements liés</li></ul>

# Mise en perspective de l'offre de financement des entreprises en Poitou-Charentes

1. Diagnostic



## ► Des instruments à pérenniser dans l'esprit, car bien positionnés dans l'écosystème du financement

- Les interventions en amorçage et capital risque et plus généralement l'appui financier à l'innovation
  - Fonds de co-investissement
  - Poitou-Charentes Innovation (PCI)
- Les outils d'accompagnement du développement des entreprises
  - Poitou-Charentes Expansion (PCE)
  - Les systèmes de Garantie : FRG, France Active, SEM ARTEE, Garantie « jeune entreprise ESS », SIAGI
- Les dispositifs permettant un renouvellement dynamique du tissu économique
  - Illustration : les dispositifs de prêts d'honneur

Une volumétrie, des besoins à la hausse très probablement

## ► Certains instruments à ajuster dans leur stratégie d'investissement et leur fonctionnement

- Ouverture, évolution à la marge des thèses d'investissement
  - PCE : accélération de la rotation du portefeuille (nombre de ligne), augmentation du ticket maxi ?
  - PCI : diversification sectorielle, ouverture vers le numérique ? ....
- Le calage par rapport aux nouvelles réglementations
- La professionnalisation en cours des « fonds » (appui sur des sociétés de gestion...)

## ► De nouveaux instruments à imaginer ?

- Des prêts d'honneur au stade développement (ESS, Tous secteurs/TPE...) ?
- Des solutions nouvelles pour le segment redéploiement / retournement ?
- L'accompagnements des ENR et de l'EE ?



# Mise en avant des défaillances & carences de marché

## → Approche par la demande : Volet entreprises

1. Diagnostic

Secteur		TPE (dont artisanat)	PME Industrie	PME Tertiaire	Agriculture	ESS
Cycle de vie						
Amorçage & création	Innovant	Segment 2				
	Non innovant					
Développement	Investissement	Segment 1	Segment 3		Segment 5	
	B.F.R.					Segment 6
	Innovation					
Transmission					Segment 5	
Redéploiement			Segment 4			

### Légende



**Complète carence de marché (pas d'acteur positionné sur le segment)**

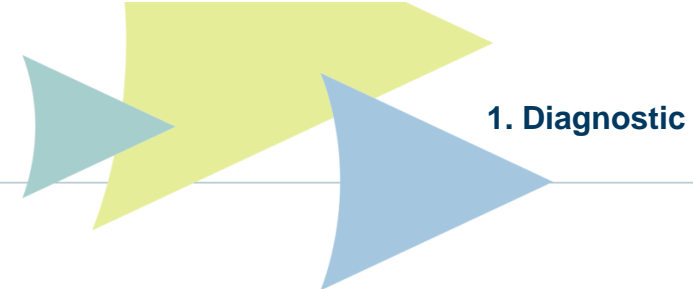
**Besoins partiellement couverts (défaillances visibles)**

**Besoins (éventuels) quantitativement et qualitativement couverts (opérateurs publics et privés)**

Approche macro-économique en Poitou-Charentes  
Diagnostic des besoins réalisé à l'échelle Aquitaine

# Mise en avant des défaillances & carences de marché

## → Approche par la demande : Volet efficacité énergétique et biodiversité



### ► ENR :

ENR	Solaire	Eolien	Méthanisation	Hydraulique
Cycle de vie				
Faisabilité				
Développement de projet				
Investissement				
Exploitation				

### ► Efficacité énergétique :

	Logement privé	Logement social	Bâtiments publics
Rénovation énergétique	Modestes > seuil ANAH		

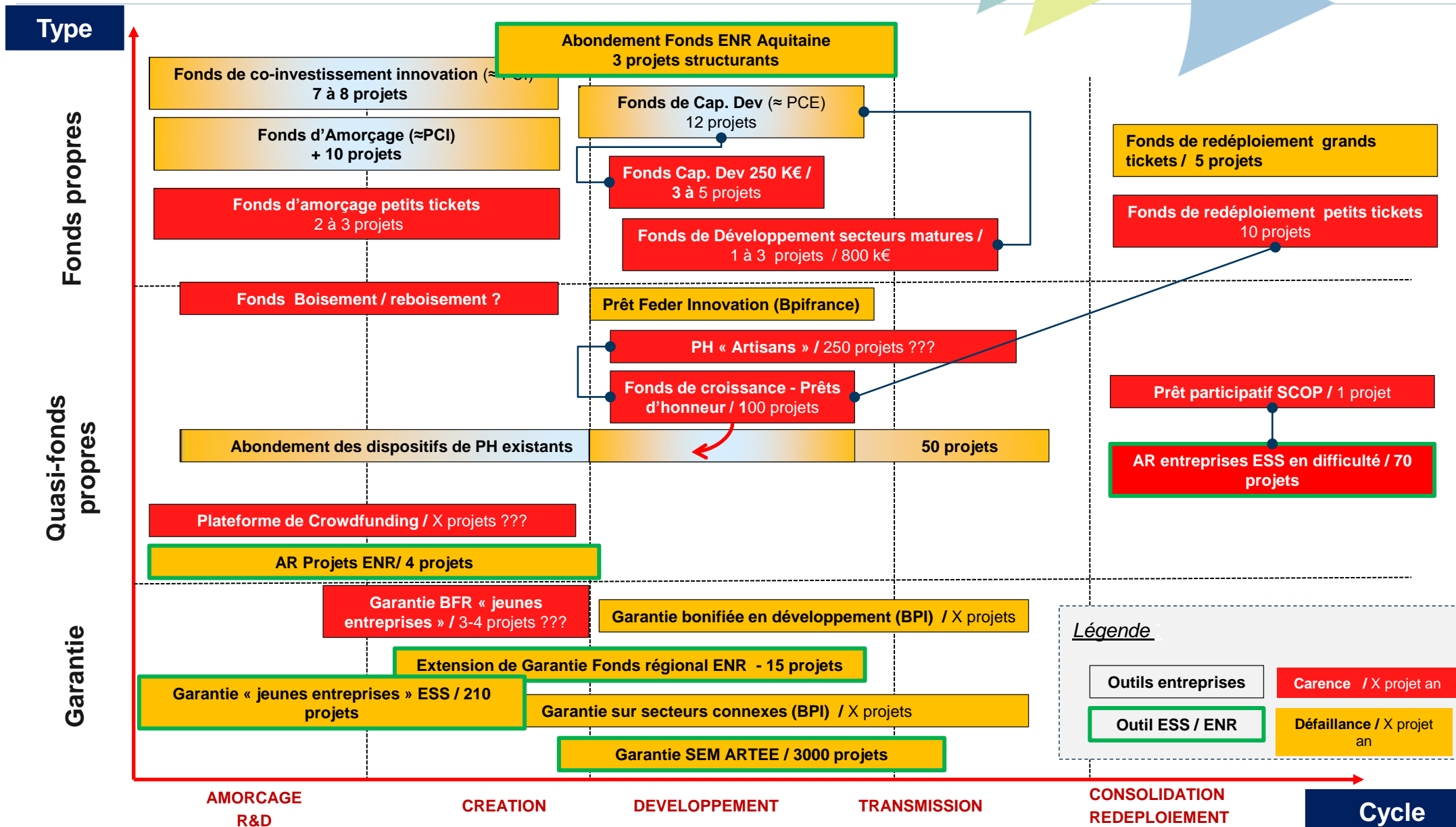
**Légende**

- Complète carence de marché (pas d'acteur positionné sur le segment)
- Besoins partiellement couverts (défaillances visibles)
- Besoins (éventuels) quantitativement et qualitativement couverts (opérateurs publics et privés)

# Cartographie des carences et défaillances de marché

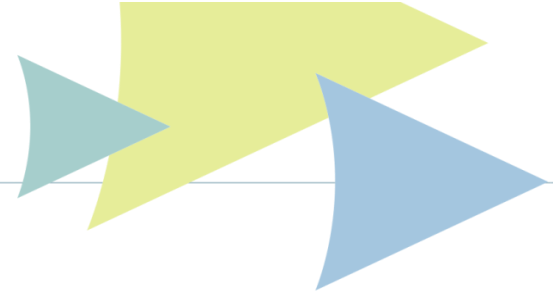
## Stade de développement X Nature des instruments

1. Diagnostic



**Légende**

- Outils entreprises (Yellow box)
- Outil ESS / ENR (Green box)
- Carence / X projet an (Yellow box)
- Défaillance / X projet an (Yellow box)



▶ 1 – RAPPEL METHODOLOGIQUE ET DIAGNOSTIC

▶ **2 – STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

# Instrument financiers et mobilisation de fonds européens

## Stratégie proposée pour palier carences et défaillances

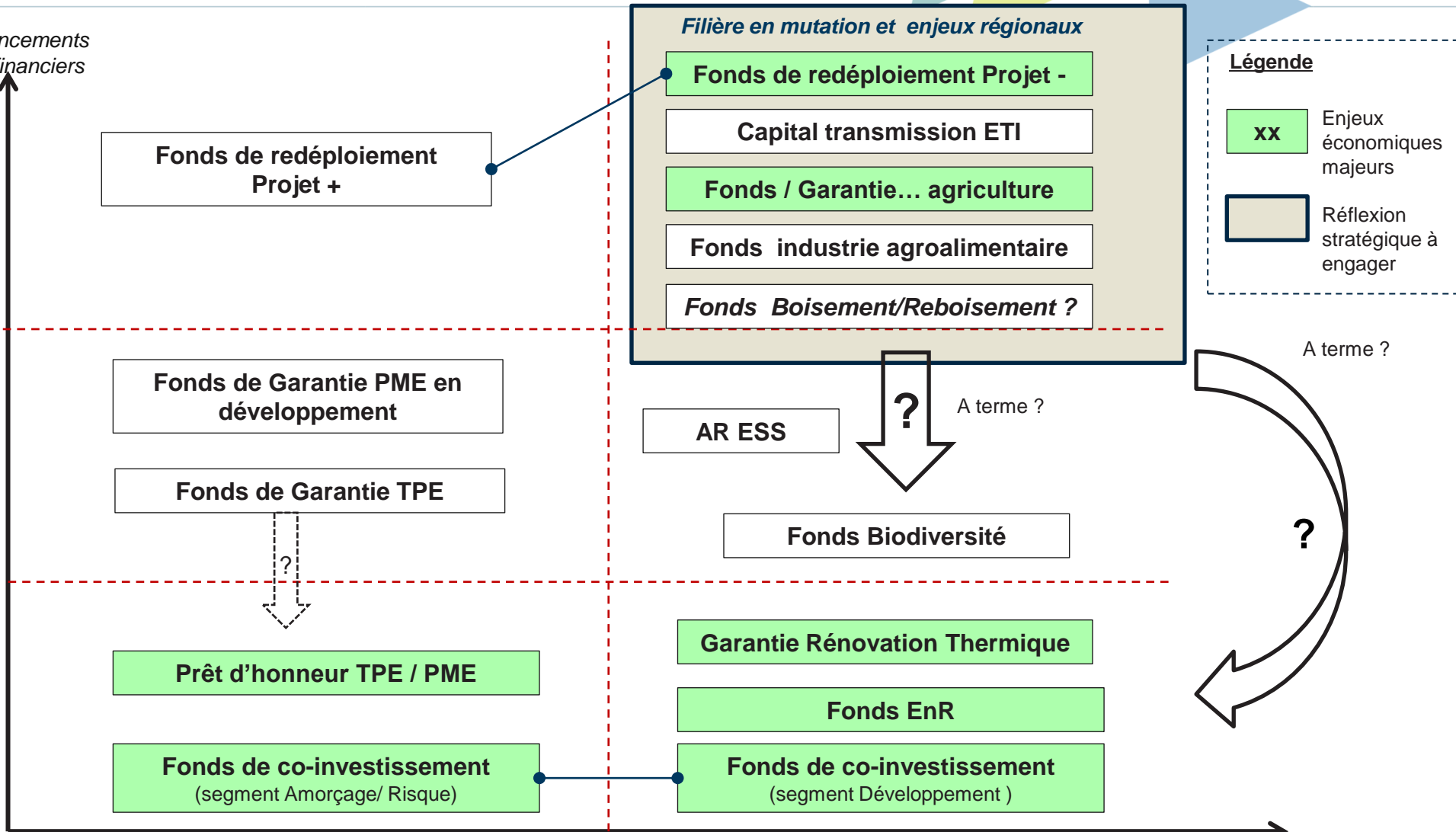
2. Stratégie

Mobilisation des financements sur les instruments financiers

Réflexion à engager...

Fonds régionaux / nationaux & Privés

Fonds abondés par des fonds structurels



**Défaillances**  
Des outils existants mais répondant partiellement aux besoins (volumes souvent insuffisants)

**Carences**  
Des besoins non couverts, souvent par l'absence d'outil adéquat en Région

Situation du marché

- ▶ **Quatre priorités régionales couvertes via les abondements par les fonds européens**
  - ▶ **Dynamiser l'innovation (FEDER)**
    - ▶ Cibler les entreprises innovantes et l'innovation en générale dans les entreprises
    - ▶ Mettre en synergie les outils de financement de l'entreprise innovante, s'assurer de l'existence d'un parcours de financement complet
  - ▶ **Soutenir les PME « traditionnelles », moteur de croissance (FEDER)**
  - ▶ **Accélérer le développement des EnR**
  - ▶ **Agir sur la rénovation thermique des bâtiments**
  
- ▶ **L'intervention des fonds régionaux et nationaux sur des segments de marchés cruciaux en termes d'emplois pour Poitou-Charentes, mais moins propices (au 31/12/2015) à priori à l'abondement européen**
  - ▶ **Système de garantie**
  - ▶ **Accompagnement des structures de l'ESS en situation de retournement / difficulté**
  - ▶ ...
  
- ▶ **Des carences - mais hors régime d'intervention de l'Europe - à tenter de combler au fil des mois**
  - ▶ **Garantir le maintien des centres de décisions, des savoir-faire, des emplois des "PME" à fort potentiel**
  - ▶ **Accompagner les mutations des certaines filières phares du territoire**

# "Nouveaux" instruments financiers

## Pistes retenues sur la programmation 2014-2020

2. Stratégie

### ▶ Quatre instruments envisagés au 31 décembre 2015

▶ 1) Fonds de co-investissement	12-14 M€ au global	(dont 6 M€ de FEDER)
▶ 2) Prêt d'honneur (abondement complémentaire)	8 M€ au global	(dont 4 M€ de FEDER)
▶ 3) Création fonds EnR Grande Région	4-6 M€ au global	(dont 2-3 M€ de FEDER)
▶ 4) Garantie Rénovation énergétique	4 M€ au global	(dont 2 M€ de FEDER)

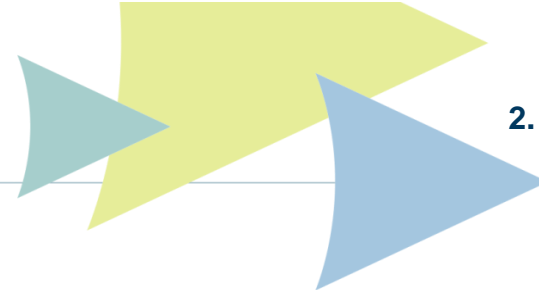
Des montants et formats précis à arbitrer dans le cadre de la fusion des régions, du nouvel ensemble territorial



### ▶ Un bon équilibre a priori

- ▶ Une focalisation des fonds pour simplification de gestion
- ▶ Un positionnement sur des outils avec des gestionnaires potentiels « crédibles »
- ▶ Des instruments financiers "relativement faciles" à auditer dans l'hypothèse de contrôle de la Commission Européenne ou avec un opérateur de gestion solide
- ▶ Un montant global affecté en cohérence avec les sommes indiquées au sein des PO
- ▶ Une palette en synergie avec l'offre des acteurs du financement des entreprises (cf. débats des ateliers)

### ▶ Des sujets, carences / défaillances encore à traiter



### ► Objectifs

- Comblant un chaînon manquant sur le développement de l'entreprise innovante, dans son parcours financier
  - Augmentation du montant des tickets investis dans un projet
  - Augmentation du nombre d'entreprises investies
- Participer à la clarification de l'offre de financement en région, stimuler l'investissement privé sur des segments encore délaissés
- Animer la communauté financière, travailler en étroite coopération avec les acteurs de la place, en additionnalité

### ► Montant du fonds : 12 à 14 M€

- Financement à 100 % par des fonds publics : Fonds européens et Région par exemple, Plan Juncker
- Mobilisation du Feder à la hauteur optimale : 50 % / 6 à 7 M€ (à confirmer)
- Intervention en pari passu

### ► Cible : entreprises innovantes tous secteurs

- Projets ayant intégré très en amont une stratégie de développement international
- Lien fort avec les thématiques de spécialisation intelligente de Poitou-Charentes

### ► Cycle de vie des projets : trois profils visés au travers du fonds de co-investissement

- ❶ Segment 1 / Amorçage et capital risque => tickets : 100 à 250K€ jusqu'à 1 000 K€ en cumulé
- ❷ Segment 2 / Capital développement => tickets : 150 à 250K€
- ❸ Segment 3 / Capital Transmission => tickets : 150 à 300K€

### ► Forme, niveau d'intervention et effet de levier attendu

- Niveau d'intervention modulable selon le stade du projet comme indiqué supra
- En complémentarité avec les outils actuels de capital investissement sur le territoire
- Intervention 50/50 avec les acteurs privés, dans les mêmes conditions
- Toute forme d'investissement : actions, obligations, comptes courants
- Montant total de la participation < 10 % du montant du fonds, règle prudentielle de base
- Effet levier du FEDER: 4 sur les fonds propres (8 si on tient compte de la levée de dette)

### ► Caractéristiques / profils des co-investisseurs

- Labellisation par la société de gestion des co-investisseurs
- Acceptation a priori d'investisseurs de natures diverses : business angels, plateformes de crowdfunding (à confirmer) , fonds d'investissements, fonds entrepreneurs...etC.

### ► Gestion et portage de l'outil : AMI renforcé à prévoir pour choisir le gestionnaire du fonds

- Gestion confiée à une société de gestion, préférentiellement agréée AMF
- Rémunération du gestionnaire en ligne avec les règles fixées par la Commission Européenne
  - Plafonnement des frais de gestion
  - Rémunération en partie au succès...

Intervention FEDER les segments 1 à 3  
Sur le segment 3: sur le volet plan de développement de l'entreprise reprise



Traçage précis des participations :  
géographique et profil de projet  
(secteurs et cycle de vie)





### ► Objectifs :

- Renforcer les fonds propres des TPE en développement, portée par un projet innovant
- Augmenter le nombre d'entreprises financées par ce biais, en phase de développement comme sur les étapes de création-transmission
- Faire effet de levier auprès des banques de manière à injecter davantage de financements bancaires vers les TPE/PME innovantes du territoire

### ► Cibles d'entreprises et de projets

- Secteurs : tous secteurs avec une priorité sur l'industrie (petite) et les services à l'industries
- Profil de projets / entreprises prioritaires : ....
- Contexte d'intervention :
  - Entreprises en création avec des porteurs de projet ne disposant à l'instant « t » (fonds mobilisables) du niveau de ressources financières nécessaires
  - Entreprises en développement avec des projets ambitieux non finançables par de l'endettement bancaire au regard de situations bilancielle un peu déséquilibrées
  - Entreprises en transmission dans le cadre d'un projet de croissance : prêt au(x) repreneur(s)
- Intérêt marqué pour les entreprises relevant des thématiques de la S3 mais aussi d'innovations marketing/services sans contenu technologique très prégnant

### ► Tickets / formes d'intervention

- Prêts d'honneur à la personne (plusieurs porteurs de projets possible par entreprise)
- Montant compris entre 20k€ et 120k€
- Modulation des interventions selon les cibles :
  - Tickets de 120 k€ réservés sur le volet amorçage (répartis sur plusieurs têtes )
  - Prêts de 10 k€ en moyenne sur la création-reprise traditionnelle
  - Prêts de 20 à 30 k€ pour accompagner les TPE de croissance

### ► Montant / enveloppe financière

- Objectifs de financement : 80 à 90 prêts / an soit environ 60 entreprises/ an sur la période 2016-2022
  - Rappel en moyenne X emprunteurs par entreprise accompagnée
- Enveloppe prévisionnelle : 8 M€ (pour le financement de prêts complémentaires)
  - 8 M€ d'euros à horizon de 2022
  - Dont 4 M€ Fonds européens (FEDER )
- Déblocage en deux temps des montants prévus
- Effet de levier attendu sur le mobilisation de fonds privés :
  - A minima 1 € de prêts bancaires en phase de création pour 1 € de prêts
  - 1,5 € de prêts bancaires en phase de développement pour 1 € de prêts

### ► Portage de l'outil

- Sélection sur appels d'offre des gestionnaires des prêts d'honneurs
- Plusieurs porteurs potentiels, entités en capacité d'instruire et gérer les fonds : Initiative France, Réseau Entreprendre....etc.
- Frais de gestion à apprécier au regard des projet accompagnés « assimilable à du petit capital développement »
  - Coût de montage/ instruction des dossiers important rapporté au montant investi
  - 10 % de coûts de fonctionnement ?

#### Impact de l'intervention des fonds européens

- ✓ Augmentation des plafonds de prêts accordés
- ✓ Augmentation du nombre de dossier

#### Nombre de prêts en régime de croisière

- 25 prêts d'honneur création-reprises / an
- 50 prêts d'honneurs croissance / an
- 10 prêts d'honneurs d'amorçage / an



### ► Objectifs :

- Accélérer la mise en place du dispositif proposé par la SEM ARTEE, en facilitant la participation des autres acteurs bancaires du territoire (autres que le CIC et Crédit Mutuel) au financement de la rénovation thermique du logement
- Accélérer la transition énergétique, en facilitant la prise de décision pour des travaux plus ambitieux, ayant des objectifs de réduction de consommation énergétique validés et accompagnés par la SEM ARTEE
- Cibler les ménages à revenus modestes et au-dessus des seuils de l'ANAH, ayant un accès limité aux subventions publiques et aux prêts bancaires « classiques », en leur proposant des prêts d'une durée adaptée

### ► Cibles d'investissement

- Les publics propriétaires occupants de maisons individuelles, dont les revenus sont situés au-dessus des seuls actuels de l'ANAH « très modestes » et en deçà des critères d'éligibilité de l'ex prime à la rénovation énergétique, soit environ 170 000 foyers picto-charentais
- Les travaux d'efficacité énergétique permettant d'atteindre un certain niveau d'économie de consommation énergétique du logement : un gain minimum de 60 kWh/m<sup>2</sup>/an est attendu
- Les prêts à la rénovation thermique des Banques partenaires et de la SEM ARTEE d'une durée minimale de 12 ans et maximale de 20 ans
- Les prêts d'un montant maximum de 30 K€.

### ► Tickets / formes d'intervention

- 50 % de quotité de garantie
- 33 % de provision de risque

### ► Montant / enveloppe financière

- Enveloppe prévisionnelle : 4 M€
  - Dont 2 M€ Région Poitou-Charentes + autres
  - Dont 2 M€ FEDER.
- Période d'investissement 2016-2022 – 1400 prêts accompagnés soit 200 / an.

### ► Portage de l'outil

- Sélection sur appels d'offre



### ► Objectifs :

- Faciliter le financement de l'amorçage des entreprises innovantes des EnR
- Permettre le dérisquage financier des projets du point de vue de l'industriel-investisseur en le délestant d'une partie du risque technologique et financier

### ► Cibles d'entreprises et de projets

- Sociétés de projets portant les actifs de production d'Energies Renouvelables créées par les acteurs des filières
- Filières: méthanisation, biomasse, bois énergie
- Stratégie globale du fonds :
  - Une stratégie d'investissement global du fonds commercialement saine
  - Une stratégie de diversification des risques
  - Une taille critique du fonds viable et disposant d'une portée territoriale efficiente du portefeuille
  - Un plan d'entreprise des cibles viable et rentable
  - Des stratégies de sortie claire et réaliste pour chaque cible

### ► Tickets / formes d'intervention

- Le fonds interviendra à hauteur minimum de 400 K€ chaque projet
- Le fonds apportera un appui en fonds propres dans les sociétés de projet selon les conditions suivantes : souscription de valeurs mobilières (par exemple actions, obligations et BSA)
- Conditions:
  - Investissements minoritaires en capital de 30% maximum du montant d'investissement des projets non couvert par la dette
  - Co-investissement avec d'autres investisseurs majoritaires publics ou privés dans la limite de 2/3 de part publique consolidée dans les cibles et également avec des acteurs du financement participatif (crowdfunding et financement citoyen)
  - Pas plus de 10 à 15% du montant total du fonds dans un seul projet (critères prudentiels)
  - Durée d'investissement standard : durée de vie de la ferme pilote (4-5 ans) ou investissement de la start-up (7 ans)?
  - Les interventions des souscripteurs du fonds EnR seront faites selon les critères de l'opérateur en économie de marché, c'est à dire en pari passu (mêmes conditions de rémunération, de risque et de subordination entre investisseurs, dans une simultanéité des interventions et à défaut selon une règle de valorisation des parts de la société préétablie)

### ► Montant / enveloppe financière

- Enveloppe prévisionnelle: 4-6 M€
  - Dont 2-3 Région Poitou-Charentes
  - Dont 2-3 Fonds européens (FEDER)
- Effet de levier attendu du FEDER sur la mobilisation de fonds privés : 4 sur les fonds propres (8 si on tient compte de la levée de dette)

### ► Portage de l'outil

- Gestion confiée à une société de gestion, préférentiellement agréée AMF
- Rémunération du gestionnaire en ligne avec les règles fixées par la CE

Traçage précis des participations : géographique et profil de projet ( filière et type (amorçage/dérisquage) )

- ▶ **La question de l'avenir des outils « spécifiques » au territoire (cf. présentation dans le document) dans le cadre des projets d'instruments financiers de la grande Région**
    - ▶ Plusieurs instruments faisant l'objet d'un soutien régional – Conseil Régional et/ou Fonds Européens 2007-2013 - bien appréciés des entreprises et financeurs purement privés
    - ▶ **Trois outils particulièrement concernés**
      - ▶ Poitou-Charentes Expansion
      - ▶ Fonds de co-investissement
      - ▶ Poitou-Charentes Innovation (cf. ci-dessous )
- ✓ Ajustement des fonctionnements et gouvernance des outils pour satisfaire la réglementation
  - ✓ Question de l'optimisation des participations existantes : besoin parfois de réinvestissement (2<sup>ème</sup> tour ...)
- 
- ▶ **Une problématique de l'amorçage partiellement réglée avec le panel des instruments financiers présentés plus en amont dans le document**
    - ▶ **Un outil utile sur le territoire : Poitou-Charentes Innovation (cf. partie 2 du présent document)**
    - ▶ **De nouveaux outils pour financer les premières années de l'entreprise innovante**
      - ▶ La possibilité dorénavant de mobiliser des prêts d'honneur sur le volet innovation
      - ▶ Des fonds sectoriels spécifiques qui verront sans doute le jour en Aquitaine, avec quelques investissements sur des phases d'amorçage
      - ▶ Une attention plus forte des investisseurs « aquitains » au sens région 2014 ?
    - ▶ **Des gaps subsistant dans l'hypothèse de « disparition » de PCI**
      - ▶ Rappel PCI en 2014/2015 : une 10<sup>aine</sup> d'intervention en capital risque et amorçage
      - ▶ Des disponibilités permettant d'assurer probablement deux ans d'activité (à confirmer )
      - ▶ Des Business Angels « Picto-charentais » qui ne sont pas aujourd'hui en situation de prendre le relais

## **Partenariat SIAGI – CR et intérêt d'un abondement Feder :**

- ▶ **Aujourd'hui, le partenariat entre les instances régionales et la SIAGI est le suivant : la Région a ouvert une ligne de crédit, mobilisable par la SIAGI en cas de sinistre, pour les dossiers d'un fonds spécifique. Cette ligne s'élève aujourd'hui à 3,1 M€. Au rythme actuel (environ 40 dossiers par an), le fonds concerné par cette garantie sera liquidé fin 2018.**
  
- ▶ **La SIAGI considère que la demande existe :**
  - ▶ Pour plus de dossiers (environ 60-70 par an, soit 20-30 de plus qu'actuellement) ;
  - ▶ Pour des dossiers plus importants (avec un montant maximum de concours garantie de 150 000 € au lieu de 100 000 € actuellement). Cela permettrait par exemple de soutenir davantage de dossiers d'installations agricoles.
  
- ▶ **Un abondement Feder à un fonds de garantie (et non l'ouverture d'une ligne de crédit comme actuellement) serait une façon de couvrir cette demande.**
  
- ▶ **La SIAGI a déjà une expérience de la gestion Feder avec un fonds en Midi-Pyrénées. Ce fonds, doté d' 1M€ Feder, a permis de soutenir environ 300 dossiers entre 2010 et 2015.**

# "Fonds" Financement du reboisement/boisement en Poitou-Charentes / fiche de synthèse



? A approfondir

2. Stratégie

## ► Constats et Objectifs :

- De manière générale, l'intérêt multiple du reboisement : impact climat, développement de la ressource locale, biodiversité...etc.
- La création par le Conseil Régional d'une aide directe au boisement / reboisement aux côtés des industriels et de l'ensemble des acteurs de la filière (Expérimentation 2015 – 2016)
- En Poitou-Charentes, l'intérêt plus spécifique d'organiser la filière de production de peupliers à court terme afin d'approvisionner les industriels locaux avec la possibilité d'étendre la démarche à d'autres essences à moyen terme
- Des réunions de travail avec l'ensemble de la filière, une étude de faisabilité menée sur la création d'un outil de financement dédié :
  - La confirmation de la carence / défaillance en terme de financement, des projets à trop faible rentabilité, TRI pour intéresser les investisseurs en capital classiques
  - Des scénarios de création d'un instrument financier restant à consolider

Un projet en totale cohérence avec la stratégie de Transition Ecologique et Energétique

## ► Cibles d'entreprises et de projets

- Secteur : établissements en Poitou-Charentes intéressés par la problématique du peuplier, actifs dans la chaîne de valeur de la filière
  - Producteurs / fournisseurs : Exploitants forestiers (à titre individuel ou sous forme mutualisée)
  - Clients : Industriels consommateurs de bois peupliers, exemple des fabricants de panneaux
- Contexte d'intervention :
  - Gestion durable de la ressource
  - Production de bois de qualité

## ► Tickets / formes d'intervention

- Plusieurs modalités en réflexion à ce stade
  - Prêts, système de garantie
  - Prise de participation dans des sociétés ad-hoc
- Investissement dans la durée, modèle économique de long terme

## ► Montant / enveloppe financière

- Enveloppe prévisionnelle : à fixer en recherchant à optimiser l'effet de levier
  - A ce stade, l'objectif de la Région serait de contribuer à la reconstitution de 5000 ha de peupleraies pour un coût de revient par hectare de 6 000 € minimum (hors assurances, frais de gestion et rémunération du propriétaire), soit un besoin potentiel de 30 M€ sur 10 ans. Si 10% de ces besoins étaient financés via un instrument financier, en complément d'autres modalités d'interventions potentielles (subventions, etc.), l'instrument en question devrait alors disposer d'une capacité d'intervention d'environ 3 M€.
- Plusieurs opérateurs potentiellement impliqués dans l'instrument
  - La Région Poitou-Charentes et les fonds européens (FEADER)
  - La Caisse des Dépôts et Consignations via la Société Forestière de la Caisse des Dépôts
  - Les industriels de la transformation du bois...
- Déblocage des fonds au gré des besoins
- Effet de levier attendu sur la mobilisation de fonds privés :
  - Logique de co-investissement sans doute dans l'hypothèse d'une intervention en capital
  - Intervention à côté des banques dans le cas d'une offre en prêts

Une opération expérimentale en cours  
Plusieurs modalités de soutien possibles  
(cf. page suivante)

## ► Portage de l'outil

- Prématuré à ce stade pour définir l'instrument financier en détail et les conditions théoriques de portage
- Comme sur tous les instruments financiers, sélection du gestionnaire sur appel d'offres et/ou AMI « renforcé »

### REGION ALPC

Fonds de Prêts  
d'honneur TPE / PME

Fonds de co-  
investissement

Garantie Rénovation  
Thermique

Fonds EnR



Fonds de co-  
investissement?

Fonds de Prêts  
d'honneur

Fonds Photoniques et  
Matériaux avancés

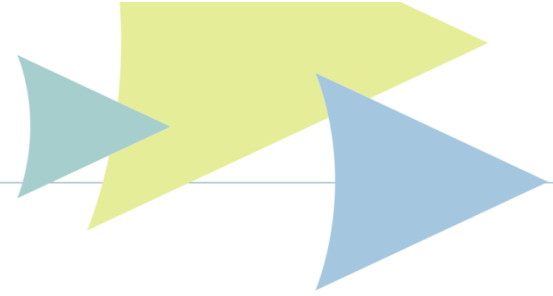
Fonds EnR Grande  
Région

Fonds de Garanties

Caisse d'avance  
remboursable EE

Fonds Régional  
d'Entrepreneurs.

Instrument financiers spécifique Limousin ?



▶ **Annexes**



## Atelier « Innovation »

- ▶ Offre de financement à conforter / créer
  - ▶ Renforcement du fonds de co-investissement
  - ▶ Maintien d'une intervention en amorçage sur le territoire de « Poitou-Charentes », élargir à la marge les thématiques couvertes
  - ▶ Montée en puissance de l'offre BA sur le territoire: capacité d'investissement et professionnalisation sur des dossier « high tech »
- ▶ Nouveaux Instruments Financiers dans le cadre de l'évaluation Ex Ante ?
  - ▶ Création d'un fonds d'amorçage spécifique (prêts d'honneurs ou autre format )
  - ▶ Fonds de prêts Innovation ?
- ▶ Recommandations diverses
  - ▶ Redynamiser le flux de porteurs de projets innovants, notamment en provenance du monde académique
  - ▶ Assister les entreprises dans leur parcours « levée de fonds : identification des financements, montage de projets...
  - ▶ Ajuster la gouvernance et le fonctionnement de PCI
  - ▶ Accompagner, favoriser l'intervention des banques en faveur des entreprises innovantes

## Atelier « Financement PME et TPE »

- ▶ Offre de financement à conforter/ créer
  - ▶ Renforcement des fonds de garantie, notamment en direction des TPE
  - ▶ Dotation sur les Prêts d'Honneur création et reprise (demande croissante) et sur d'autres segments
  - ▶ Financement du petit capital développement / transmission. Intérêt des outils type PCE et assimilé
  - ▶ Fonds de redéploiement ?
- ▶ Nouveaux Instruments Financiers dans le cadre de l'évaluation Ex Ante ?
  - ▶ Fonds de Garantie « TPE » (déplafonnement ? )
  - ▶ Fonds de co-investissement et/ou outil de capital développement « petits projets »
- ▶ Recommandations diverses
  - ▶ Organiser des rencontres périodiques des acteurs (échanges appréciés lors des ateliers)
  - ▶ Sensibiliser les chefs d'entreprises (capital développement et transmission )
  - ▶ Cartographier l'offre de garantie et capital investissement (pour les porteurs de projets comme pour les acteurs bancaires)

## Atelier « EnR »

- ▶ **Offre de financement à conforter**
  - ▶ Garantie proposée par la Région sur des prêts ENR contractés par les banques
  
- ▶ **Nouveaux Instruments Financiers dans le cadre de l'évaluation Ex Ante ?**
  - ▶ **2 possibilités :**
    - ▶ Abondement du fonds ENR Grande Région via le FEDER pour des interventions en fonds propres et quasi fonds propres, en vue de s'assurer du financement de projets ENR d'envergure sur le territoire
    - ▶ Utilisation du FEDER sous forme de subventions pour financer des petits projets ENR, notamment de méthanisation, pour mailler le territoire
  
- ▶ **Recommandations diverses**
  - ▶ S'articuler avec les outils de crowdfunding en émergence
  - ▶ Agir sur les autres problématiques freinant la massification des projets ENR :
    - ▶ Temps de développement des projets
    - ▶ Acceptabilité sociétale des projets
    - ▶ Accompagnement technique des acteurs
    - ▶ Soutien à la structuration de filières régionales

## Atelier « Efficacité énergétique »

- ▶ **Offre de financement à conforter**
  - ▶ Prêt bancaire à la rénovation thermique octroyé par les banques (CIC, Crédit Mutuel) dans le cadre de l'AMI lancé par la SEM ARTEE
  - ▶ Ciblage : sur les ménages modestes les plus en besoin de financement important pour leurs travaux (approx. 20 à 25 k€ de prêt).
  
- ▶ **Nouveaux Instruments Financiers dans le cadre de l'évaluation Ex Ante ?**
  - ▶ Mise en place d'un fonds de garantie des prêts bancaires long terme (12 à 20 ans) pour des travaux de rénovation thermique
  
- ▶ **Recommandations diverses**
  - ▶ Etendre le dispositif aux prêts de la SEM ARTEE, lorsque celle-ci sera société tiers d'investissement